L'engagement de Transparence

Préfecture des Côtes d'Armor

Nos résultats en clair

(résultats au 30 / 09 / 2019)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

70 %

Taux de satisfaction globale des usagers pour la délivrance des titres (1)

90 %

Taux d'appels aboutis en préfecture(5)

16 jour(s)

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Délai moyen de délivrance des **CNI-passeports**(2)

12 jour(s)

PERMIS DE CONDUIRE

Délai moyen de délivrance des **permis de conduire**(3)

5 jours

République Française
Ministère de l'Intérieur
Certificat d'immatriculation

Délai moyen de délivrance des certificats d'**immatriculation des véhicules** (cartes grises)(4)

3,4/5

Score d'effort ressenti par les usagers pour les **télé-procédures** permis de conduire et certificats d'immatriculation des véhicules (cartes grises)(6)

(1) Enquête de satisfaction nationale conduite par l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS) concernant les télé-procédures relatives aux permis de conduire (hors auto-école), aux cartes grises et aux cartes nationales d'identité/passeports.
(2) Données trimestrielles de la plateforme de traitement des demandes des titres (CERT) rattachée à votre préfecture. Source ANTS.
(3) Données trimestrielles de la plateforme de traitement des demandes des titres (CERT) rattachée à votre préfecture. Source ANTS.
(4) Délai national trimestriel pour toutes demandes de cartes grises. Source ANTS.
(5) Source : indicateur local trimestriel, mesuré en préfecture.
(6) Enquête conduite auprès d'un panel d'usagers sur la difficulté des usagers à demander leur carte grise ou leur permis de conduire sur internet, sur une échelle de 1 (démarche facile) à 5 (démarche compliquée). Source ANTS.

Pour plus d'info sur la transparence des services publics : www.modernisation.gouv.fr/transparence